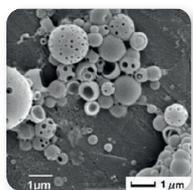


USAGE
PRO.

BLATTES
MOUCHES
PUCES
PUNAISES DE LIT
GUÊPES
ACARIENS
...



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

USAGES :
Utilisation à l'intérieur et autour
des bâtiments.

ACTION ET TRAITEMENT :
Insecticide de contact à
action de choc et rémanente.
Utilisable toute l'année.

CONTIENT :
Cyphénothrine : 100g/L
(CAS : 39515-40-7)
Pralletrine : 10g/L
(CAS : 23031-36-9)

DURÉE DE
CONSERVATION :
2 ans

AVERTISSEMENT :
Attention



CONDITIONNEMENT :
Flacon 500 ml

BOMBEX FARUMY



BOMBEX FARUMY est un concentré de microcapsules insecticide efficace contre les insectes volants ou rampants et d'autres arthropodes tels que les fourmis, les punaises de lits, les mouches, les ténébrions, poux rouges, les moustiques, les blattes ainsi que les guêpes et les frelons.

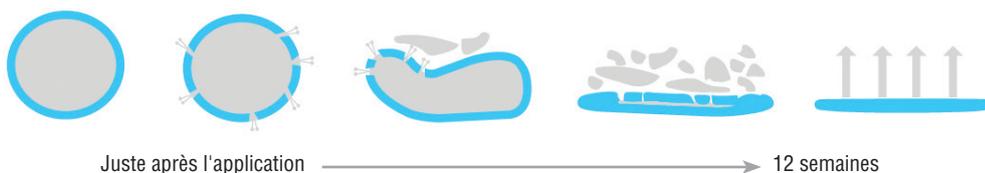
CARACTÉRISTIQUES

Le produit est pauvre en solvants, particulièrement efficace sur surfaces poreuses, peu toxique pour les mammifères grâce à la micro-encapsulation, grande rémanence et relargage constant dans le temps grâce aux micro-capsules brevetées.

Il peut être utilisé à l'intérieur et autour des bâtiments et habitations ainsi que dans les bâtiments d'élevage et en industrie agro-alimentaire.

Le produit a un effet choc et tue les insectes en quelques heures. Il possède une action rémanente (jusqu'à 90 j) selon les surface sur lesquelles il est appliqué et des conditions environnementales.

L'efficacité de Bombex Fumary est optimisée grâce à une libération constante d'ingrédients actifs sur 12 semaines afin de garantir un effet à long terme sur les insectes.



DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

PAR PULVÉRISATION :

Insectes volants : 35 ml dans 5 L d'eau pour 100 m² (50 ml/m²).

Insectes rampants : 50 ml dans 5 L d'eau pour 100 m² (50 ml/m²).

Pulvériser uniformément le produit (grosses gouttelettes) sur toute la surface en portant une attention particulière aux fissures, fentes, crevasses et aux abris potentiels.

Dans les habitations, hôpitaux, maisons de retraite, etc... : fermer toutes les portes et fenêtres avant le traitement. Ne pas entrer dans la zone traitée au moins 30 min après traitement et avant que les surfaces soient sèches. Bien ventiler avant de ré-entrer dans la pièce. Ne pas utiliser le produit sur les vêtements, sur les matelas et le linge de lit pouvant être en contact avec la peau.

• *Dans les locaux agricoles, bâtiments d'élevages* : appliquer les produits sur les surfaces. Nettoyer les surfaces avant l'application. Les surfaces doivent être sèches avant application de produit sous forme de fin brouillard à basse pression pour mouiller complètement la surface sans ruissellement.

• *En barrière de protection* : créer une bande continue de 20 à 30 cm sans interruption. Pulvériser les portes, fenêtres et ouvertures. Les surfaces doivent être mouillées par le produit mais pas ruisseler.

• *Nids de guêpes et frelons* : Pulvériser généreusement le nid et les trous d'entrée. Appliquer de préférence au crépuscule. Porter une tenue anti-guêpes.

• *Fourmis* : traiter une zone de 1 m² autour de l'entrée du nid et appliquer sous forme de bandes de 10 cm sur les passages qu'empruntent les insectes.

**USAGE
PRO.**

BLATTES

MOUCHES

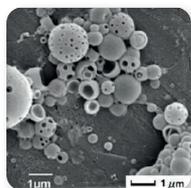
PUCES

PUNAISES DE LIT

GUÊPES

ACARIENS

...



PAR NÉBULISATION À CHAUD OU FROID

Dosage : 75 ml dans 5 L d'eau pour 500 m³.

Appliquer avec un thermonébulisateur, nébulisateur à froid UBV (ultra bas volume) un atomiseur portatif, etc...

Fermer les portes et fenêtres avant application et maintenir fermé pendant 1h après application. Couper l'électricité et les ventilations.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :

- Tenir les hommes et animaux à l'écart pendant le traitement.
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
- Ventiler pendant 4 h ou utiliser un ventilateur extracteur (débit 1200 m³/h) avant ré-entrée.
- Porter une combinaison, des gants (caoutchouc synthétiques/PVC) et un masque intégral de protection du visage ou un masque de respiration auto ventilé ainsi qu'une protection des yeux.
- Retirer ou couvrir les réservoirs d'eau et aquarium avant application.
- Protéger les machines de production du lait et les conteneurs de stockage du lait de toute contamination.
- Ne pas contaminer les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine ou les surfaces en contact avec les aliments.
- Si possible nettoyer toutes les surfaces avant l'application.
- Laver les yeux et la peau immédiatement en cas de contact.
- Se laver les mains et la peau exposée avant de manger et après usage.
- Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation.

Stockage :

- Conserver dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants.
- Conserver uniquement dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, à l'abri du soleil et de l'humidité dans un local bien ventilé et fermé. Conserver à température ambiante (6°C à 30°C). Bien agiter avant l'utilisation.

Déchets :

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.